

ÉNERGIE VERTE

AVEC YÉLI, LE COURANT PASSE AU VERT

Limitier son empreinte carbone, réduire l'usage des énergies fossiles, accélérer la transition énergétique... tout le monde est d'accord pour agir au quotidien contre l'emballement climatique. La question est comment ? Un acte d'achat « invisible » et pourtant puissant permet de peser en faveur des énergies renouvelables : son contrat d'énergie. Parmi les offres du marché, Yéli, un nouvel acteur made in Grenoble. Né en janvier dernier, ce petit nouveau a du répondant. Il peut s'appuyer sur les capacités de production et de distribution d'énergies vertes de GEG, acteur centenaire du bassin grenoblois, créateur de Yéli. Faisons connaissance...



C'est un petit personnage qui s'appelle Yéli et qui ressemble à un yéti. S'il descend bien des montagnes, il n'a rien d'abominable. Ses couleurs acidulées, sa bonhomie, sa franchise inspirent confiance. Surtout il permet à chacun d'inverser le courant en faveur des énergies vertes. Et c'est tout l'enjeu pour Yéli.

Une offre personnalisable qui donne le pouvoir aux usagers

Créé par GEG en janvier dernier, Yéli propose aux usagers de choisir l'offre d'énergie verte qui leur correspond, en fonction de leurs moyens financiers et de leurs convictions écologiques. Concrètement, chacun est libre de choisir la part d'énergie verte qu'il souhaite dans son contrat : de 25 % à 100 % pour l'électricité, et de 0 % à 100 % pour le gaz.

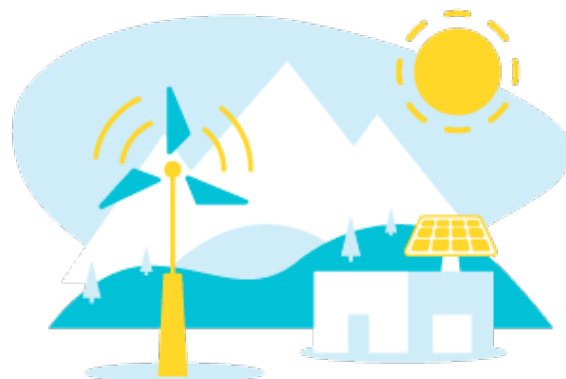


L'offre circuit court d'énergie verte, le « produire en France » garanti

Yéli a trouvé le moyen d'augmenter la part de production d'énergie verte made in France : le contrat circuit court. Avec cette offre, pas d'entourloupe. Elle permet à l'utilisateur de sélectionner un ouvrage de production de GEG ENR, filiale de production de GEG. Cette action augmente concrètement la part des énergies renouvelables produites en France. Cette offre circuit court soutient donc le développement des sites de production de GEG en France. L'entreprise grenobloise, à l'origine de la création de Yéli, est fortement engagée dans la transition énergétique puisque 70 % de ses investissements sont attribués aux énergies renouvelables. Pas d'intermédiaire pour le client Yéli puisque GEG produit des énergies renouvelables, exploite des réseaux de distribution de gaz et d'électricité, vend de l'électricité, du gaz, et de la chaleur. Enfin cette offre concrétise la loi Energie-climat qui a pour objectif de hisser les énergies renouvelables à 40 % du mix énergétique français en 2030 (contre 18 % aujourd'hui).

Yéli, la préférence à l'hydroélectricité

Yéli est né au cœur des Alpes où l'hydroélectricité est l'énergie renouvelable de référence car elle est facile à mettre en œuvre. Les cours d'eau foisonnent dont certains parmi les plus importants d'Europe et sont naturellement le lieu d'origine de l'énergie hydroélectrique. GEG a développé en presque cent ans une grande expertise en hydroélectricité avec plus de onze sites de production. Ces ouvrages de production hydroélectriques sont de petites installations qui se fondent dans le paysage, et exploite l'énergie des rivières de nos montagnes. On est loin de l'image du barrage qui dénature le paysage et qui s'éloigne des ambitions de préservation de la planète. Toutefois, l'offre Yéli circuit court pourra évoluer en fonction de son volume de clients. Il pourra solliciter d'autres centrales d'énergie renouvelables et pourquoi pas, à l'avenir, l'éolien... GEG dispose aujourd'hui de quarante-et-un



ÉNERGIE VERTE

AVEC YÉLI, LE COURANT PASSE AU VERT (SUITE)

ouvrages de production d'énergies renouvelables en France (hydroélectricité, éolien, photovoltaïque, biogaz).

Les foyers auralpins, première cible de Yéli

En cinq mois, Yéli a convaincu plus de 1 000 foyers en faveur des énergies vertes. A 77 % il s'agit de Rhônalpins. Si à terme Yéli vise le marché national, ses ambitions à court terme se portent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. D'ici 4 ans, Yéli table sur 30 000 clients particuliers et 10 % de parts de marché sur le marché professionnel en AURA. Yéli s'inscrit sur un marché en pleine expansion. Selon l'ADEME, fin 2018, la demande des consommateurs pour une énergie verte a plus que doublé entre 2015 et 2017. Fin 2017, déjà plus d'1,5 million de clients résidentiels étaient passés en offre verte.

Source : Les offres d'électricité verte, ADEME, décembre 2018.



Yéli, la marque de GEG pour convaincre les Français de passer au vert

Certes l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence est possible depuis 2007. Mais GEG, né au 19^{ème} siècle lorsque la ville de Grenoble crée un service municipal d'exploitation et de distribution de gaz, a préféré attendre de développer ses capacités de production d'énergies renouvelables pour proposer un alternative verte au-delà de ses frontières historiques. Il a donc lancé Yéli en

janvier dernier, une marque résolument engagée dans la conduite de la transition énergétique.

7 personnes sur 10 favorables à l'électricité verte et les jeunes en première ligne

En 2020, 7 personnes sur 10 sont favorables à l'électricité verte. Mais seulement 16 % d'entre elles sont prêtes à souscrire une telle offre si elle est plus chère que les autres. Les jeunes se distinguent toutefois. Ils sont 78 % à être prêts à souscrire à une offre d'électricité verte (+ 6 points par rapport à l'ensemble des répondants). 27 % sont prêts à souscrire même si elle est plus chère que les autres énergies (+ 11 points). Yéli constate d'ailleurs cet engagement des jeunes puisque son client type est trentenaire.

Source : Baromètre Energie-Info du médiateur national de l'énergie 2020. Enquête réalisée par l'institut becomingwithmarketaudit du 02 au 16 Septembre 2020 auprès d'un échantillon représentatif de 1 998 foyers français interrogés par voie électronique.

REPÈRES

Électricité verte, de quoi parle-t-on ?

Selon l'Ademe, l'électricité verte se définit comme issue d'énergies renouvelables. Sont renouvelables : l'hydroélectricité, le solaire (solaire photovoltaïque, solaire thermique), l'éolien, la biomasse, la géothermie. Il s'agit d'énergies aux flux inépuisables. Ces énergies viennent en opposition aux énergies non-renouvelables comme le nucléaire, le charbon, le fioul ou le gaz.

Le marché de l'énergie de mieux en mieux connu...

En 2020, l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence (2007) est connue de l'ensemble des ménages français. 89 % des personnes en charge des factures d'énergie savent qu'il est possible de changer de fournisseur d'électricité et/ou de gaz. Pour les trois-quarts des foyers, l'ouverture à la concurrence du marché reste une bonne chose.

ÉNERGIE VERTE

AVEC YÉLI, LE COURANT PASSE AU VERT (SUITE)

Trois sites de productions d'hydroélectricité sont dédiés aux clients de Yéli

> **Centrale hydroélectrique de Fredet-Bergès à Villard-Bonnot en Isère.** Capacité de production : 13 500 MWh/an soit l'équivalent de la consommation de 2 840 foyers, mise en service en 2015. C'est le site de production d'hydroélectricité le plus proche l'agglomération grenobloise.

> **Centrale hydroélectrique de Montsapey en Savoie.** Capacité de production : 12 000 MWh/an soit l'équivalent de la consommation de 2 500 foyers.

> **Centrale hydroélectrique de Deluz dans le Doubs.** Capacité de production : 3 500 MWh/an soit l'équivalent de la consommation de 740 foyers.

Cette sélection permet de répondre au volume de clientèle actuelle de Yéli. Elle pourra s'enrichir au fur et à mesure de son développement. Les usagers Yéli peuvent visiter sur demande les ouvrages de production de GEG. L'occasion de comprendre les mécanismes de fabrication de leur électricité et/ou de leur gaz.



Centrale hydroélectrique de Fredet-Bergès à Villard-Bonnot en Isère.

PAROLES DE CLIENTS

Julie, Chambéry

« J'ai souscrit à Yéli par conscience écologique. L'offre circuit court me permet de réduire au maximum mon impact sur l'environnement. C'est pour moi une manière de contribuer, à mon échelle, à la préservation de la planète. »

Mathieu Cura, cofondateur et président d'Optimistik à Chambéry

« Nous souhaitons nous fournir localement en énergie issue de ressources renouvelables. Étant sur Chambéry, le choix sur Yéli s'est fait naturellement. Ce qui nous a motivés ? La taille importante du portefeuille de renouvelable de Yéli a été un facteur déterminant. Je recommanderai Yéli aux entreprises soucieuses de leur impact environnemental et qui souhaitent avoir un ancrage local. »

Le saviez-vous ?

Dans son avis sur les offres d'électricité verte paru en décembre 2018, l'Ademe a calculé que lorsqu'un fournisseur achète son électricité directement au producteur d'énergies renouvelables, c'est 29 % de l'argent du consommateur qui va au producteur – contre seulement 1 % si le fournisseur se contente d'acheter la Garantie d'Origine.

Le parler vrai de Yéli

Yéli ne promet pas que l'énergie verte commandée par le client sera celle qui circulera dans ses circuits. Tout simplement car c'est impossible. Aujourd'hui, quel que soit son contrat, tout le monde reçoit une énergie électrique qui se compose de 40 % de nucléaire, 29 % de pétrole, 15 % de gaz naturel, 12 % d'énergies renouvelables et déchets et 3 % de charbon. Le bois-énergie, qui représente la quasi-totalité de la biomasse solide, demeure la première source d'énergie renouvelable consommée en France, loin devant l'électricité d'origine hydraulique*. Son principal usage est le chauffage. Même avec un abonnement d'électricité verte, on ne consomme pas vraiment de l'électricité verte. En revanche l'utilisateur finance la production d'électricité verte à travers son fournisseur d'électricité.

Dans le cas d'un contrat Yéli, GEG s'engage à racheter, pour chaque kilowattheure consommé, l'équivalent en Certificat d'Origine auprès de sites de production situés en Auvergne-Rhône-Alpes. Il participe ainsi à l'augmentation de la part d'énergie verte dans le mix énergie, à la création d'emplois dans ce secteur en AURA et en France et soutient les investissements en faveur des énergies renouvelables localement et dans l'Hexagone.

*Source : SDES, Bilan énergétique de la France



RADIOSCOPIE

WHO'S WHO YÉLI

Localisation des clients Yéli

77 % résident en Auvergne-Rhône-Alpes.

23 % dans le reste de la France.

Au moins quinze clients dans chaque région de France.

70 % des clients se situent dans les communes limitrophes de Grenoble.

66 % des clients Yéli ont souscrit via le web.



À l'horizon 2024, Yéli projette de se positionner dans le top 3 des fournisseurs d'énergie de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Profil des clients Yéli

Le client Yéli est **trentenaire** (H/F).

19 ans, l'âge du plus jeune client Yéli,
83 ans, celui du plus âgé.

Le client Yéli vit en couple avec un ou deux enfants.

54 % des clients Yéli optent pour un contrat 100 % électricité renouvelable, 31 % pour un contrat 50 % d'électricité renouvelable.

YÉLI COMBIEN ÇA COÛTE ?*

Les abonnements Yéli bénéficient de prix fixes et garantis pendant trois ans.

Tarif Bleu		Offre modulable Yéli 50 % énergie verte		Offre circuit court Yéli	
Abonnement	Heures standard	Abonnement	Heures standard	Abonnement	Heures standard
10,60 €	0,1582 €	10,60 €	0,1676 €	12,38 €	0,1702 €
Coût mensuel		Coût mensuel		Coût mensuel	
40,48 €		42,25 €		44,53 €	
		soit + 4 %/mois pour soutenir à 50 % la production d'énergie verte AURA ou France.		soit + 10 %/mois pour soutenir à 100 % la production d'énergie verte en circuit court.	

*Pour une consommation d'électricité annuelle moyenne de 2267 kWh et une puissance de 6kVA en forfait base. Energie-info.fr



5 MINUTES POUR UN CONTRAT D'ÉNERGIE VERTE

Changer de fournisseur d'énergie ? C'est très simple et réglé en 5 minutes ! Yéli s'occupe de tout, même de résilier son ancien contrat. Bien entendu, le changement n'entraîne aucune coupure de courant ! Il suffit de se rendre sur le site yeli.fr. Puis déposer une demande de souscription en ligne. La demande est gratuite et prend environ 5 minutes.

Autre solution, contacter par téléphone les équipes commerciales basées à Grenoble, au T. 04 76 84 88 00.